

VERRIERES

La gazette du Lumensonesque



Chers Amis,

Ce 44ème numéro de notre magazine, et ce petit billet d'introduction, sont l'occasion pour moi de vous parler de la direction que nous entrevoyons pour notre commune pour les prochaines années. Notre avenir passera par plus de solidarité et de coopération, mais aussi par plus de liberté et de capacité d'action. De ces deux axes découle notre politique et les projets qui la concrétisent

Coopération avec nos voisins de la vallée (Aguessac, Compeyre et Paulhe) pour la construction de notre future école qui verra le jour à l'horizon 2020. Cette école dont l'esquisse a été validée début juillet sera un bâtiment à énergie positive et devrait sortir de terre courant 2019. Solidarité avec nos anciens en accompagnant l'ADMR et son travail en tout point remarquable. Liberté et capacité d'action en investissant et en accompagnant des projets qui nous permettront, à terme, d'aller vers plus d'autonomie financière, seule capable de nous procurer cette liberté,. Et nos études en cours sur ces projets de méthanisation et d'éolien en sont les moteurs.

Mais une commune et un village comme Verrières ne seraient rien sans leurs âmes.

Âme d'un lieu tout d'abord : ici, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté ... et nous invite au voyage. Et cette beauté, cet environnement préservé, mis en lumière par l'investissement de vous tous mais aussi et surtout par celui de nos employés municipaux. Regardez le bord de nos routes, les fleurs, les rues, les murs, les petits endroits de notre village ... imaginez la somme de travail qu'ils déploient pour que ce village de peintres soit aussi un peu celui de poètes.

Âmes qui vivent, qui respirent, qui bougent, âmes qui donnent à notre commune sa singularité faite de convivialité, de plaisir à être ensemble pour partager là un repas panier, là un apéritif improvisé, une partie de pétanque, de cartes, ou tout simplement bavarder.

Épicurien de toujours, les Verriérois, ont bien compris l'éphémère de la vie et n'attendent jamais demain pour cueillir dès aujourd'hui les roses de la vie...

Bonne lecture.

*Votre Maire,
Jérôme MOURIES*

Aménagement bords du ruisseau

Il devenait urgent d'intervenir sur cet enrochement en bordure du ruisseau, érodé à la base et défectueux par endroits.

A l'automne 2017, alors que Le Lumensonesque était à sec, l'entreprise Da Costa a bâti un mur pour le remplacer.

Cette aire de jeu désormais sécurisée est bel espace sur les bords du Lumensonesque.



Le pont qui traverse Le Lumensonesque en direction de La Rouvayrette montrait depuis quelques temps des signes de faiblesse. Les travaux mandatés par la Communauté des communes ont permis la réfection du soubassement du tablier et la restauration de ce petit pont.

Nouveau look pour la place du village

La place du village est un endroit privilégié, un lieu de jeu, de rencontre, d'évènements festifs prisé par les grands et les petits.

Il est très important de préserver ce lieu et de faire en sorte qu'il ne soit pas transformé en parking ou occupé en grande partie par le pliage des voiles des base-jumpers. Des panneaux invitent ces derniers à effectuer leur pliage en dehors du village et des bacs à fleurs ont été disposés pour éviter le stationnement.

Nous rappelons l'existence du parking des Demoiselles Rues des acacias sur lequel vous trouverez toujours une place pour stationner.



Le grillage vétuste bordant la place du village a été remplacé par des nouveaux garde-corps « faits maison ».

La mairie a eu recours à la subvention pour **Travaux Divers d'Intérêt Local** accordée pour la mise en place de mesures sécuritaires pour financer en partie l'achat de fer, de câbles et d'un fer à souder automatique.

Ce sont les employés municipaux qui les ont réalisés et mis en place.

Pour finaliser l'ensemble, deux réverbères et des bacs à fleurs compris dans la longueur apportent une touche de verdure. Le résultat est très réussi. On salue le savoir-faire et la compétence de Jean-Jacques et de Frédéric qui nous ont offerts un nouveau look pour cette place de village, contemporain et durable.



La Rue du Barry

La Rue du Barry, suite et fin des travaux entrepris suite à la réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Jean-Jacques Douziech, employé municipal dont la mission principale est l'entretien du village, a apporté quelques aménagements de finition et d'embellissement à cette ruelle: petit murets en pierre, plantation, escaliers de pierre, bacs à fleurs.

Historiquement, ce quartier du village s'appelait le Barri Jouyous (le Barry Joyeux). On peut lire dans la monographie de Verrières de J. Carrière EN 1939: « Antérieurement au XVIIème siècle, les principaux habitants se réunissaient au moins une fois l'an pour



une frairie—ou banquet—au cours de laquelle il était question des affaires de la communauté. Ils possédaient une maison dite de la confrairie, où ils tenaient leurs réunions...Certains même, ce jour là, faisaient distribuer une aumône aux pauvres. La dernière maison où se réunirent les confraires était située « ol Barry Joyoux » (1624) ... »



Ce quartier de Verrières s'appelait donc le quartier joyeux, difficile de donner une explication à un tel nom. Ce que l'on sait, c'est que le quartier était très peuplé et très construit: 26 familles y résidaient; des habitations ont depuis disparu notamment trois maisons au dessus de l'actuel parking des demoiselles.

M. André Pons nous apporte quelques précisions supplémentaires sur ce vieux quartier de Verrières. « La confrairie était aussi le nom de tout le quartier et jusque dans les années 1950, les anciens parlaient du « Coufrayrol ». En 1625, un manuscrit cite le nom de 26 familles « possédant propriété au Bary Jouyuoux » et dans ce même document est en outre cité le nom de 21 personnes sous l'indication « fontaine de Catusse ». Peut-être s'agit-il de ceux qui avaient le droit d'accès à la fontaine bien que l'eau de celle-ci ait été toujours qualifiée de mauvaise à boire. La question peut se poser.

Des noms de famille cités il se peut qu'il y ait à ce jour des descendants: Montrognon, Blanc, Gaven devraient en être.

« Dans la maison Garlenc, arrière-grand-père de Brigitte, maison qui à ce moment là était divisée en deux suite à une succession, il y avait bien l'épicerie-tabac-régie de Maria Cornut. A à ce titre, outre le commerce alimentaire, elle assurait la fonction de percepteur d'impôts en tenant les registres de mouvements dans la commune des vins et alcools sur lesquels étaient dues des charges et pour lesquels, après paiement, elle délivrait un « congé ». Mais la nuit, bien plus grande était la quantité de vin et de gnôle qui circulait sans le laisser passer délivré par la régie.

Il est à noter que lors du dernier gros orage ayant fait des dégâts dans le village en 1935, l'eau avait creusé profondément le ravin et, pour aller à l'épicerie, il avait fallu improviser une passerelle qui était restée en place assez longtemps.»



La fontaine de Catusse fut certainement utilisée jusqu'à la mise en place des réseaux d'eau potable dans les années 1950 (?). L'usure des marches en grès laisse imaginer les passages nombreux, alourdis par des seaux bien remplis.

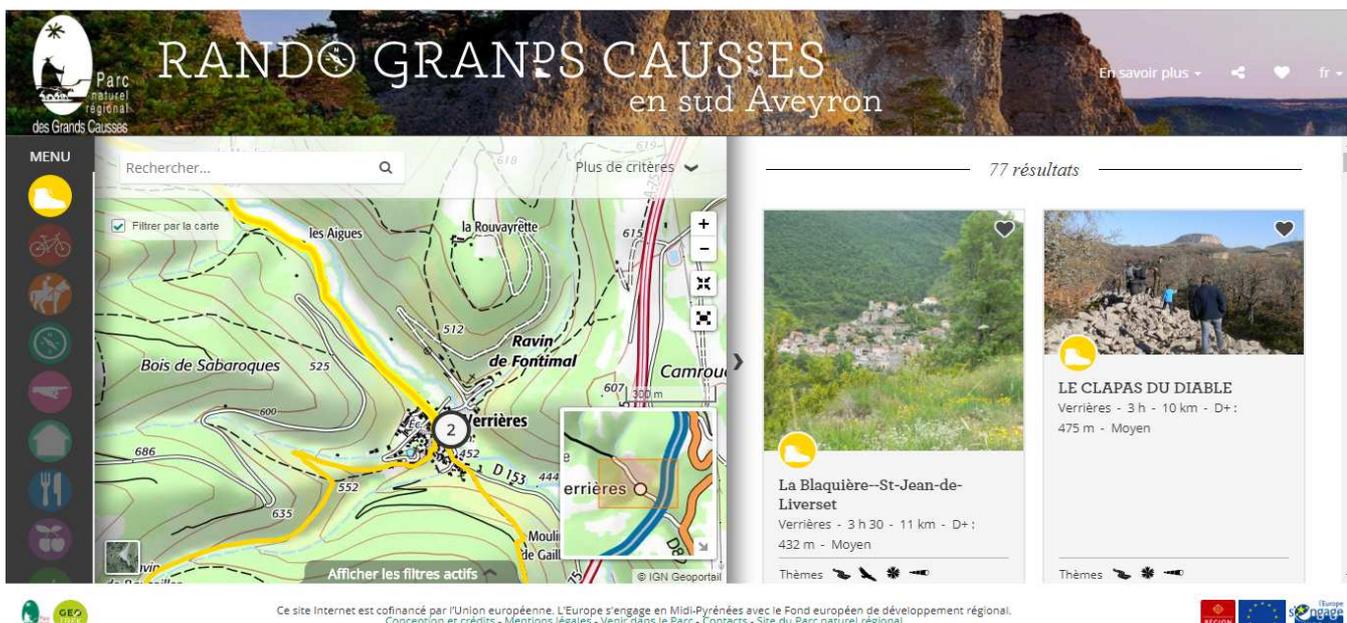
Dans cette rue, il y avait également deux écoles. L'école publique appartenait à la commune de Verrières (N° 13 et 14 du cadastre napoléonien) ainsi que le logement de l'instituteur (aux numéros actuels 16 et 20 rue du Barry) et une autre école en contrebas de la fontaine de Catusse.

On retrouve dans les archives le bail signé en 1881 entre le maire, Vincent Montrozier et Mademoiselle Marie Unal propriétaire, disant qu'elle *donne libre bail à loyer à la commune une maison et jardin attenant, portant les numéros 17,18 et 489 section H du plan cadastral, le tout pour servir de maison d'école et de logement à l'instituteur de Verrières.*

Cette maison se compose au rez-de-chaussée d'un couloir vouté pouvant servir de préau couvert, d'une cave et d'une écurie; au premier étage d'une grande salle avec cabinet pour servir de salle d'école; au deuxième, d'une cuisine, d'une chambre à coucher, d'un cabinet et enfin d'un galetas pour le logement de l'instituteur. Mademoiselle Marie Unal s'engage à faire ouvrir une fenêtre...; de faire blanchir chaque année pendant le mois de septembre, la salle de classe et le logement de l'instituteur...Le prix du loyer a été fixé par les parties à la somme de deux cent francs par an. La dite maison est pourvue de lieux d'aisance situés dans le jardin attenant à la maison.

Au travers de ces archives, on découvre que le quartier du Barry était un quartier important de Verrières où se trouvait la maison de la « confrairie », les écoles, l'épicerie. Aujourd'hui, malgré l'étroitesse de la rue qui la rend inaccessible aux voitures, elle reste très habitée.

SENTIERS DE RANDONNEE



The image shows a screenshot of the 'Rando Grands Causses en sud Aveyron' website. The top banner features the title 'Rando Grands Causses en sud Aveyron' and a search bar. Below the banner is a map of the Verrières area with various hiking trails highlighted in yellow and orange. The map includes labels for 'les Aigues', 'la Rouvayrette', 'Ravin de Fontimal', 'Bois de Sabaragues', 'Verrières', and 'Camrou'. To the right of the map, there are search results for 77 trails. Two specific trails are highlighted: 'La Blaquièrre—St-Jean-de-Liverset' (3h 30, 11 km, D+) and 'LE CLAPAS DU DIABLE' (3h, 10 km, D+, 475 m). The website footer contains logos for GE2, the European Union, and the Aveyron region.

Les randonnées « Le Clapas du diable » et « La Blaquièrre—St Jean de Liverset » sont visibles et téléchargeables sur le portail de Rando Grands Causses. <http://rando.parc-grands-causses.fr>.

Ces deux randonnées sont balisées au départ de Verrières. D'un peu plus d'une dizaine de kilomètres chacune, elles sont caractérisées par un dénivelé pour atteindre les plateaux qui nous offrent des vues magnifiques.

En plus de ces circuits, plusieurs sentiers de la commune de Verrières sont inscrits au PDIPR, Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Le PDIPR est un outil qui permet d'assurer la protection de ce patrimoine que constituent les chemins ruraux, de les préserver et de les pérenniser.

Le développement de la randonnée s'oriente vers la grande Itinérance afin de créer des connexions entre les territoires. D'où l'inscription de certains sentiers qui assurent l'issue vers d'autres horizons. Pour exemples, le sentier de qui mène à La Cals assure une issue vers Saint-Beauzély et la vallée de la Muse, l'accès au Séveragais par Molière. Une connexion vers les trois châteaux et la vallée du Tarn par le sentier de Vézouillac, notamment la partie Graillière—Rouassas. Cette partie suscite un intérêt intercommunautaire mais il faut régler quelques passages notamment la traversée de la nationale.

CONCLUS



Une réunion publique a permis aux habitants de Conclus d'échanger avec la municipalité sur quelques points relatifs à ce village.

Le premier sujet évoqué est celui de la sécurité. La population du village s'accroît et les enfants nombreux. Pour inciter les conducteurs à ralentir, il est prévu de poser des panneaux « RALENTISSEZ » (voir ci-dessous), un stop sur la route de Couyras; d'autres moyens de ralentissement sont en cours de réflexion: ralentisseurs, chicanes ou peinture au sol. Le deuxième point abordé est l'aménagement de l'espace public : des jeux pour les enfants seront disposés sur la partie gauche, un petit peu à l'écart du terrain de boules pour plus de sécurité; il est prévu un emplacement pour un barbecue et un

garde-corps sur le muret. Nous remercions M. Cazotte qui a volontiers accepté de céder un petit bout de terrain pour disposer les jeux des enfants.

Dans le cadre de l'aménagement global de cette partie de la commune, la voirie communale non revêtue entre Conclus et Couyras a été récemment goudronnée. Cette route de 700m de long est utilisée quotidiennement pour le transport scolaire, la collecte du lait, par les agriculteurs, le facteur et les habitants. Le montant des travaux s'élève à 18 000€ subventionné à hauteur de 40%; l'entretien sera effectué par la communauté des communes.



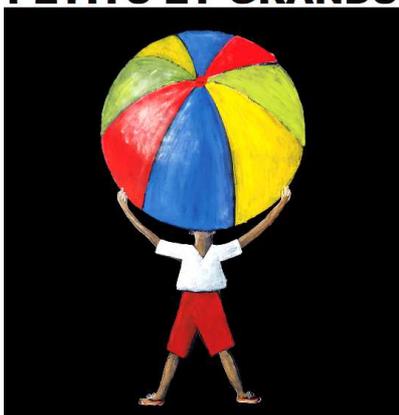
Nouveaux panneaux

Des nouveaux panneaux à l'attention des automobilistes seront disposés à l'entrée et à la sortie du village de Verrières, de Conclus et de Rouassas pour inciter les conducteurs de voiture, camions, ... à ralentir et être vigilants.

Beaucoup de personnes s'inquiètent de la vitesse à laquelle certains véhiculent traversent les villages, « un accident est si vite arrivé! ».

Espérons que ces panneaux réalisés par Huguette Privat et les enfants de l'école de Verrières captent l'attention des conducteurs pour la sécurité de tous.

**ATTENTION
PETITS ET GRANDS**



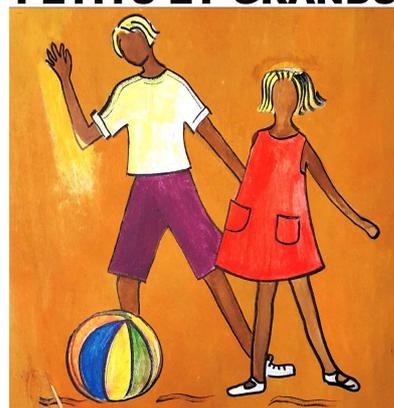
RALENTISSEZ

**ATTENTION
PETITS ET GRANDS**



RALENTISSEZ

**ATTENTION
PETITS ET GRANDS**



RALENTISSEZ

Rénovation de la Maison des Demoiselles GASC

La commune de Verrières dispose de deux appartements confiés via des baux emphytéotiques à l'Office HLM de Millau respectivement jusqu'en 2031 pour l'appartement situé au dessus de la mairie et 2041 pour celui situé au dessus de l'atelier communal. Ces deux logements sont occupés et n'ont eu aucune période de « non occupation » depuis leur mise en route. Tous les loyers sont perçus par l'Office HLM ; la commune de Verrières n'en perçoit aucun et il est tout à fait logique d'imaginer qu'à l'issue de ces baux si long, de forts investissements seront nécessaires pour les rénover. Régulièrement la Mairie est sollicitée pour des locations et le taux de vacance de logement sur la commune est faible. Pour se doter de quelques moyens de réponse à cette demande nous avons décidé d'acquérir pour 65.000 € la maison des demoiselles GASC bien située au centre du village.

Sur ce bâtiment, le projet de la commune de Verrières se décompose en deux parties :

- ⇒ Une première de deux appartements de type duplex dont la commune assurera pleinement la gestion. Ces deux appartements de type T3 ou T4 d'une superficie de 100 m² environ chacun auront une entrée unique sur la rue des acacias.
- ⇒ Une seconde en rez-de-cours avec un espace convivial, ouvert, à vocation touristique intégrant des produits locaux, et offrant des services. Cette partie, en réflexion, sera affinée cet automne.

Une étude de faisabilité réalisée par Aveyron Ingénierie, a permis d'en valider les contours et sert de support au montage de dossiers.

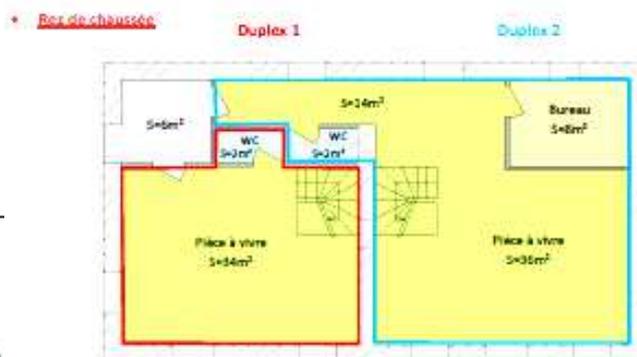


Commune de VERRIERES

Projet de réaménagement
d'une maison de village en logements
locatifs et point touristique (type auberge)

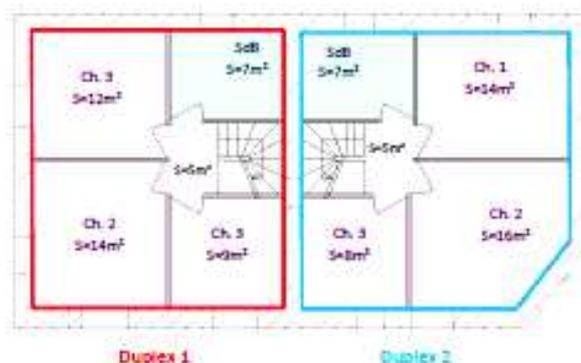


ETUDE DE FAISABILITE



Les schémas fonctionnels qui sont présentés ne sont pas des projets d'aménagement et ne doivent pas être considérés comme tels. Ils ont simplement pour but de vérifier la pertinence et la faisabilité fonctionnelle des aménagements à programmer. D'autres solutions pourront être proposées par le maître d'ouvrage en phase de conception.

* **1^{er} Etage**

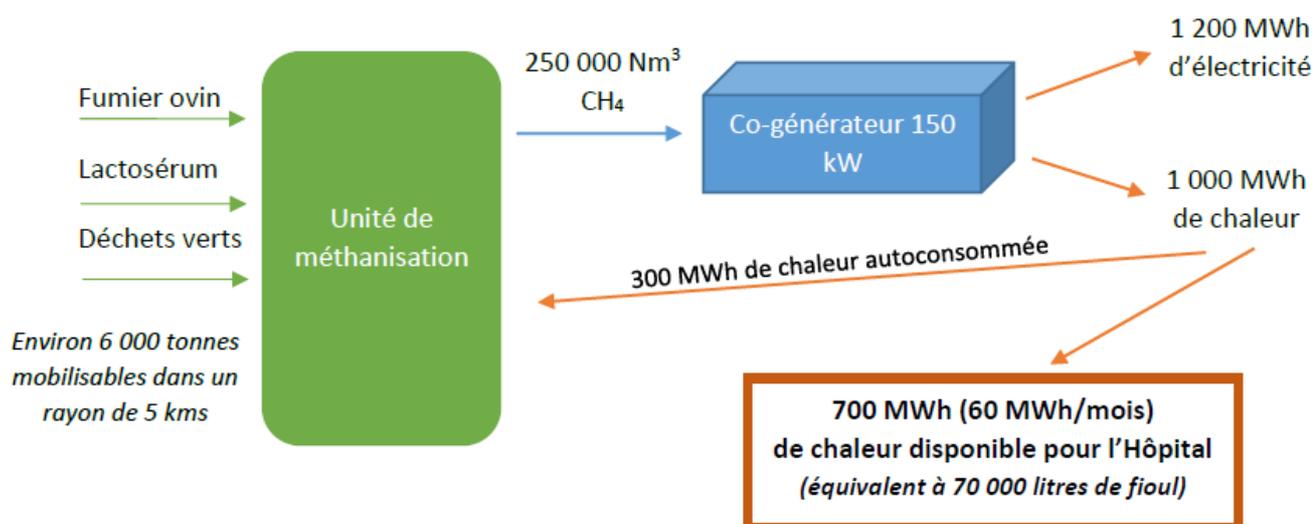


Association METHAVER - Méthanisation des fumiers et lisiers agricole

Nos réflexions sur la transition énergétique, l'aménagement de notre territoire et l'aide que nous pouvons modestement apporter à nos agriculteurs, nous ont conduit à imaginer autour de trois idées simples la possibilité de réaliser une unité de méthanisation sur le plateau d'Engayresque. La première de ces idées : c'est qu'il n'est pas écologique pour produire du méthane d'utiliser du gasoil pour transporter du fumier. La seconde c'est qu'il est plus facile de réussir un projet si son échelle est humaine, et la dernière c'est que pour qu'un projet réussisse, il faut avoir une valorisation la plus importante possible à un coût le plus faible possible. La méthanisation produisant beaucoup de chaleur, sa valorisation est un élément important dans cette réussite. De ces trois idées, nous avons imaginé une unité de méthanisation sur le plateau proche de l'hôpital FENAILLE, fort consommateur de chaleur, et proche d'un transformateur électrique. Pour limiter les coûts et le transport, nous avons tracé un périmètre de 5 minutes autour de l'hôpital et cette zone correspondait à peu près à celle de la CUMA d'Engayresque. C'était ensuite naturel de leur présenter et leur transmettre notre idée pour qu'elle devienne leur projet.

Suite à cette présentation, La CUMA a décidé de s'emparer du projet et de créer l'association METHAVER pour porter l'étude de faisabilité. Cette étude de faisabilité a été confiée à la société SOLAGRO et les premiers résultats devraient être connus cet automne. La commune de Verrières a souhaité accompagner ce projet par une subvention exceptionnelle de 1.000 €.

Simulation de projet (prévisionnel)



Proposition d'accompagnement pour un projet collectif de méthanisation agricole

Commune de Verrières (12)

1^{er} mars 2018

SOLAGRO
Céline LABOUBEE
Tel: 06 45 18 35 84
Celine.laboubee@solagro.asso.fr



Visite d'une unité de méthanisation par les membres de l'association Méthaver.

Ecole intercommunale



VUE DEPUIS LE PARVIS D'ACCÈS

L'école intercommunale qui remplacera à l'horizon 2020 les deux écoles publiques de Verrières et d'Aguessac est sur de bons rails. La semaine dernière le SIVU du Lumençon, porteur du projet et regroupant les quatre communes d'Aguessac, Compeyre, Paulhe et Verrières a validé le lauréat du concours d'architecte ou 31 bureaux d'études de toute la France avaient au

départ concours. C'est l'Atelier Méditerranéen un groupement d'architectes et de bureaux d'études de la région Nimoise qui a remporté le concours. Ce projet d'un montant total prévisionnel de plus de 3,5 M€ sera une vitrine de la région Occitanie et présentera un bâtiment « No Watt » à énergie positive utilisant une majorité de matériaux bio-sourcé et s'inscrivant dans une démarche de coût global intégrant l'investissement mais aussi et surtout le fonctionnement.



ECOLE DE VERRIERES

En attendant, la nouvelle école intercommunale, l'école de Verrières assure la scolarité des enfants de la commune.

L'année scolaire 2017—2018 s'est déroulée autour du thème « Voyages autour du monde ». Apprentissages et activités ont permis aux enfants de voyager à travers les cultures, la géographie et les peuples du monde. Pour la rentrée prochaine, Sabrina Chatelain, la directrice de l'école, proposera aux enfants un thème tout aussi passionnant...

Tout au long de l'année, les enfants ont participé à de nombreuses sorties: piscines, regroupements sportifs et culturels, bibliothèque de Compeyre, randonnée à la Mine (photo ci-contre) ... Les enfants ont créé leur panneau que vous verrez très prochainement à l'entrée des villages pour une incitation à ralentir. De vrais petits artistes!

Pour l'année scolaire 2018—2019, le ramassage scolaire, la cantine et la garderie seront assurés comme précédemment.

Pour toute information complémentaire, se rapprocher de la mairie de Verrières.

On souhaite de bonnes vacances pour un rendez-vous le 03 septembre pour la rentrée !



STAGE INFORMATIQUE

De la fin mai au début juillet, nous avons accueilli pendant 6 semaines un jeune stagiaire en informatique Raphael MARQUES originaire d'Aguessac.

Très discret, mais très efficace, Raphael s'est rapidement intégré et a exercé la fonction de responsable informatique. Il nous a aidé et conseillé sur notre réseau de téléphonie et d'informatique.

En mettant en place avec l'aide de Jean-Jacques et de Fred un accès internet à l'atelier et à la salle des fêtes, il nous a offert la possibilité de faire des Visio conférences avec notre équipement. Raphael nous a également conseillé sur l'utilisation de notre site internet et notre cloud. Nous lui souhaitons une grande réussite dans ses prochaines études. Bon route Raphaël et à bientôt



UN PROJET ÉOLIEN TOTALEMENT INNOVANT



Petit à petit le projet éolien prend forme...

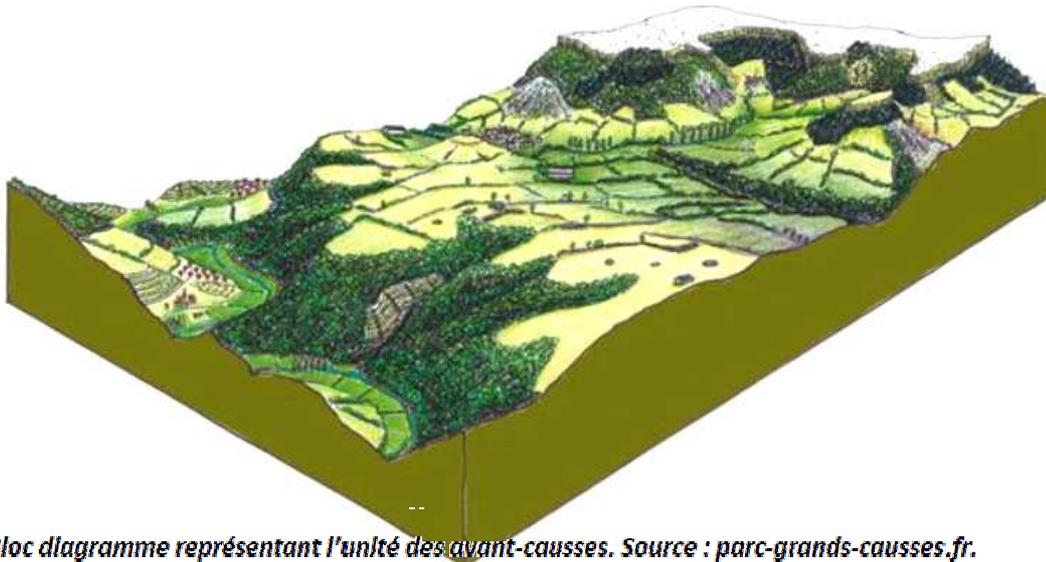
- La mairie de Verrières et la société occitane Soleil du Midi Développement (SDMD) travaillent ensemble, depuis 3 ans, à la création d'un projet éolien sur la commune. En signant dès le départ un partenariat public/privé avec un partage à 50/50, c'est un projet pensé par et pour le territoire, totalement inédit en France. Ainsi au fil des années, le projet de Verrières a pris forme en rassemblant autour de lui différents acteurs locaux.

- En 2016, le projet fût reconnu par le SCOT du Parc Naturel Régional des Grands Causses (PNR) comme une « zone potentielle de développement innovant ». Aujourd'hui, le PNR des Grands Causses continue à soutenir ce projet et apporte son aide dans la réalisation des études techniques.

- En 2017, c'est le Comité de Pilotage (COFIL) qui a pris forme. Après avoir lancé un appel à la population, plusieurs personnes se sont manifestées pour prendre part à ce projet. Aujourd'hui, le COFIL est composé d'une quinzaine de personnes (président de la communauté de communes, quelques maires de communes voisines, riverains, agriculteurs, artisans, etc.) en plus des élus de Verrières et du développeur SDMD. Occasionnellement, des invités sont conviés, comme le PNR lors de la dernière réunion. Les missions du COFIL sont variées, en voici quelques exemples :

- ⇒ *Communication, information à la population*
- ⇒ *Mise en commun des connaissances pour apporter des solutions à différents stades du projet*
- ⇒ *Réflexion à moyen terme sur l'actionnariat du projet, la participation citoyenne*
- ⇒ *Réflexion à long terme sur l'utilisation des retombées économiques du projet*





L'étude Paysagère est en cours, réalisée par le bureau d'étude Corieaulys (accompagné du bureau Géophom), en collaboration avec le PNR des Grands Causses. Un premier rendu devrait être disponible à l'automne 2018 "

Bloc diagramme représentant l'unité des avant-causses. Source : parc-grands-causses.fr.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les dimensions d'une éolienne (hauteur du mât + diamètre du rotor) sont déterminées par le potentiel en vent d'un site, mais pas seulement.

■ En forêt il est important de s'éloigner du haut des arbres (= la canopée) pour préserver la faune volante. Une éolienne plus haute permet donc de réduire le risque de collisions avec certains oiseaux et les impacts sur les chiroptères (= chauves-souris).

■ Et pour se représenter l'énergie éolienne qui est récoltée... Entre un diamètre de 90m et 120m, la surface balayée du rotor est presque multipliée par deux ! À la puissance nominale (vent ≈ 40 km/h à hauteur de moyeu), c'est 94 tonnes de masse d'air qui traverse chaque seconde un rotor $\varnothing=90$ m et 166 tonnes pour un rotor de $\varnothing=120$ m...



Choix du modèle et de l'implantation

Le mât qui mesure le potentiel en vent dans les Bois de Vinnac depuis plus d'un an, devrait être démonté au début de l'automne 2018. Actuellement, un bureau spécialisé étudie les données récoltées et les compare à celles enregistrées par Météo-France depuis des dizaines d'années dans le sud-Aveyron. Cette étude est nécessaire pour estimer correctement la production du futur parc éolien.

Ensuite, différents modèles sont comparés pour déterminer l'éolienne la mieux adaptée au site, en fonction de son efficacité à produire mais aussi en fonction de son prix (qui doit être compatible avec la balance économique du projet). Pour finir, il faut déterminer la meilleure implantation du projet en fonction notamment des résultats de l'étude d'impact.

Et pendant ce temps pour Soleil du Midi

Luc-sur-Aude,
12/06/2018.

Inauguration du premier parc solaire citoyen de France en présence de Mme. Carole DELGA (présidente de la région Occitanie).

« L'indépendant », groupe La Dépêche du Midi.

Une entreprise audoise, fleuron de l'innovation

Entreprise

Réalisant à deux reprises une première en France, Benoît Praderie, gérant de Soleil du Midi (entreprise audoise basée à Villemoustaussou), développeur d'énergies renouvelables et pionnier des énergies citoyennes, n'a pas hésité à rappeler être le porteur du projet de ce premier

parc solaire citoyen de France, ici, à Luc-sur-Aude (mis en service en décembre 2017) et du premier parc solaire coopératif de France, également basé à Auterive (Gers), livré au début du mois de mai dernier.

L'INDÉPENDANT



Benoît Praderie, gérant d'une entreprise audoise innovante sur le territoire

PROJET DE REAMENAGEMENT DES TERRASSES



Une étude de réaménagement de quelques terrasses situées en face le village est en cours avec l'aide du Parc Naturel Régional des Grands Causses. Le Parc a constitué un dossier technique et financier qui a permis l'obtention d'aide financière de l'Europe dans le cadre du FEDER, fonds européen de développement régional.

A l'origine du projet, plusieurs points ont joué en faveur de ce projet:

- une co-visibilité entre le village et les terrasses
- Leur bon état de conservation
- La qualité et la technicité de construction des murs
- L'intérêt historique et patrimonial

En effet ces terrasses étaient autrefois entièrement cultivées. Dans ce paysage abrupt, les pentes escarpées des abords du village étaient aménagées en terrasse cultivables. Il faut alors imaginer nos campagnes beaucoup plus peuplées qu'à l'heure actuelle. Une population essentiellement rurale dépendante des produits de la terre, qui s'affairait dans les travers avec des outils parfois très sommaires, sarclant, remontant la terre avec des seaux, construisant des murs pour aplanir les parcelles,....

Quand le cadastre napoléonien fut créé au XVIIème siècle, les vignes occupaient 36ha sur la commune. Le vin était alors le principal revenu de la commune avant l'épisode destructif du phylloxera. Les vignes furent alors quasiment détruites mais, dans les années 1880, des efforts et des moyens incitent à nouveau la plantation de la vigne. En 1910, la vigne occupera 60ha.

Il est dit également que dans la vallée du Lumensonesque, on trouvait beaucoup de pommiers et quelques pêchers de vigne. Les amandiers prospéraient sur les terrasses des deux versants. Des noyers du Gravos, dans le village, étaient une ressource non négligeable.

Certains se souviennent, quarante ans en arrière, avoir vu encore quelques vignes cultivées, comme quoi ce n'est pas si lointain!

Le projet de réaménagement ci-joint concerne *quatre parcelles* en vis-à-vis avec le village. L'objectif dans les deux ans à venir est de:

- Aménager l'accès
- Faire un inventaire des plantes endémiques
- Débroussailler

- Restaurer les murs
- Planter vignes et amandier (porte greffe)
- Pérenniser le projet; conserver et animer ce lieu

Ce patrimoine est fragile; les terrasses se dégradent d'année en année. Dans quelques décennies, sous l'emprise de la végétation et les murs qui s'écroulent, les terrasses auront disparue du paysage entraînant leur histoire dans l'oubli. Ceci est déjà une réalité sur la plupart des versants autrefois vinicoles. Maintenir symboliquement quelques terrasses, c'est maintenir une mémoire d'un passé et un hommage à ces humbles façonneurs qui ont créé un paysage.

Au delà du projet qui sera bâti dans les deux ans à venir, il faudra continuer pour les décennies à venir. Pour cela, idéalement, une association sera constituée; toutes les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues.



SIVOM TARN ET LUMENSONESQUE

Depuis mars 2018, vous pouvez consulter le site « SIVOM Tarn et Lumensonesque » à l'adresse suivante :

<http://www.sivom-tarn-lumensonesque.fr>

Vous pouvez effectuer vos démarches en ligne: demande de branchement, demande d'abonnement, déclaration d'incidents, les analyses de l'eau, le prix de l'eau, les actualités, les contacts, ...

Bienvenue sur le site officiel du
SIVOM TARN ET LUMENSONESQUE

NOUS JOINDRE

LE SYNDICAT ACTUALITÉS DEMARCHES ADMINISTRATIVES EAU AU QUOTIDIEN RESTRICTIONS

LES ACTUALITÉS
Découvrez notre nouveau site web !
15/12/2017 - Sivom d'Aguessac
+ moderne, + design, + complet, le nouveau site internet du Sivom a été conçu afin de mieux vous informer sur nos services. Un site internet résolument plus moderne ! Bravo à Florence et à Julien pour leur implication dans la gestion de ce...

AGENDA

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

<< 22 Juillet, 2018 >>

ANIMATIONS ESTIVALES

Chorales à Verrières

Le mercredi 4 juillet, les enfants de l'école de Verrières ont poussé la chansonnette et interprété quelques morceaux appris dans le cadre de leur projet annuel « Le tour du Monde ». Une bien belle manière d'ouvrir le Festival International des Chorales en Aveyron qui a eu lieu ce même soir à l'église Saint-Sauveur à Verrières.

En effet, parmi ces 22 concerts dispensés par le *Festival International Choral en Aveyron* du 02 au 24 juillet 2018, la chorale ARTOS, un chœur venu d'Ukraine, se produira à l'église Saint-Sauveur de Verrières à 21h00. Cette chorale composée d'une trentaine de chanteurs amateurs interprète des œuvres sacrées et profanes aux sonorités essentiellement ukrainiennes. Les morceaux choisis sont issus de compositeurs Ukrainiens mais aussi d'autres compositeurs mondialement connus.

Très souvent représentée dans les festivals, la chorale ARTOS propose un répertoire de grande qualité et nous vous invitons à venir nombreux applaudir les enfants de l'école de Verrières et ce chœur ukrainien prestigieux.



Allez les bleus!

Un fervent public pour soutenir l'équipe de France tout au long du mondial et très nombreux pour la finale.

Bravo les bleus!



L'exposition de peinture et de patchwork dans les caves voutées de la mairie

JOURNEE MOTO 2018

Une nouvelle édition réussie pour cette journée moto qui s'est déroulée le 28 juillet. 82 participants ont pris le départ pour découvrir notre belle région.

Gilbert Gaven a gracieusement mis à disposition un terrain tout proche de Vézouillac pour organiser la spéciale; d'ailleurs nous profitons de cet article pour le remercier chaleureusement.

Côté participants, nous avons eu l'honneur de recevoir encore cette année Loïc Minaudier, 27ème au dernier Dakar en catégorie moto. Une belle occasion et un grand plaisir pour tous les motards d'échanger avec lui sur son expérience.



Enfin un grand merci aux organisateurs, à Thomas Pons à l'initiative de cette journée et à tous les fidèles bénévoles. Bien sûr nous n'oublions pas de remercier Olivier pour le repas de midi apprécié de tous les pilotes et aussi tous les bénévoles.

C'était une belle journée, très conviviale qui s'est terminée en musique autour d'un verre.

Les organisateurs

FETE DU VILLAGE 4-5 AOÛT

En cette période de canicule, la fraîcheur nocturne fut la bienvenue pour cette soirée du samedi soir. Plus de 450 repas ont été servis et la musique a accompagné les âmes festives jusque tard dans la nuit.

Un bravo à tous les bénévoles qui, chacun à son poste, ont assuré dans la bonne humeur les cuissons, le service, le nettoyage, ...

La journée du dimanche, sous une chaleur de plomb, s'est déroulée autour du repas panier et d'une partie de pétanque. Cette année, les vainqueurs du tournoi Jean-Louis Noyrigat sont: Lubin, Clément et Cyril.

Des remerciements également à Nicolas et Bruno qui ont assuré la pêche à la truite tout le week-end pour le grand bonheur des enfants.



7ème MARCHÉ DES PRODUCTEURS VERRIERES



MARDI 07 AOÛT 2018

Réussite pour cette nouvelle édition du marché des producteurs. Les gourmets étaient nombreux autour des tables à déguster les produits locaux.

Les jeunes du village ont assuré le service au bar. Les mamans des enfants de l'école avaient préparé une multitude de gâteaux maison. Ce fut une belle soirée estivale.

Centre International EEDF de Bécours – Été 2018

Pour la saison d'été 2018 le Hameau de Bécours convie avec engouement tous les habitants de Verrières à deux évènements :



Le jeudi 16 aout à 20h00 (se présenter à 19h30) - Gratuit

ALEANOR D'AQUITAINE, Représentation théâtrale de la compagnie Gelohann

Un spectacle tout public riche en costume avec une mise en scène surprenante et un décor à transformation

Synopsis :

Ce spectacle retrace la vie riche et mouvementée d'Aliénor duchesse d'Aquitaine.

Une femme de caractère qui sera 2 fois reine : de France et d'Angleterre.

Une féministe avant l'heure qui défraie la chronique et scandalise les barons du nord austères, par sa liberté d'expression et son mode de vie.

Un voyageuse infatigable, qui n'hésite pas à courir le monde, et accompagnera même le roi de France Louis VII dans sa 2^e croisade.

Mais aussi intrigante quand elle essaie de dresser ses enfants contre leur père, le roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt.



Le samedi 25 aout : SEMEURS D'INITIATIVES, 2^e édition

Du 23 au 26 aout, Semeurs d'initiatives se veut comme un festival, un rassemblement, un espace d'échanges, de pratiques et de savoirs. C'est le moment de partager mais aussi d'écouter, d'interroger et d'apprendre. Ouvert à tous, c'est donc un moment de vie participatif, sous l'égide de l'échange. AU programme : ateliers participatifs en tout genre, spectacles, concert,...

Comme l'année dernière l'équipe du Hameau de Bécours propose une participation spécifique le 25 aout aux habitants de Verrières qui le souhaitent. Déroulement de la journée:

10h30 : Rendez-vous devant la mairie pour **monter tous ensemble à pied jusqu'au Hameau par le sentier des écoliers** (bien sûr, un trajet en voiture sera proposé pour ceux qui ne peuvent pas faire la montée !)

12h-14h : **Repas caussenard** (Méchoui et Aligot)

14h- 18h : **Visite du Hameau et participation aux ateliers**

L'occasion pour vous de découvrir ou redécouvrir ce lieu atypique, implanté sur votre commune, et ce dans un cadre convivial d'échange et de rencontre !

Tarif : 10euros/ personnes

(Pour ceux qui le souhaitent, les inscriptions au festival dans son intégralité se font au lien suivant :

<http://becours.fr/semeurs>)

Pour les deux évènements merci de vous inscrire par téléphone (06 89 66 78 11) ou par e-mail (becours@eedf.asso.fr) avant le 15 aout !

Au plaisir de vous voir très bientôt sur Bécours !



A.C.C.A DE VERRIERES

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 juin 2018

ORDRE DU JOUR

- ⇒ DECISIONS RELEVANT DES DISPOSITIONS STATUTAIRES
- ⇒ STATUTS—Pas de modifications.
- ⇒ RAPPORT MORAL

SAISON 2017/2018.

Dans la continuité de la saison précédente le lapin est absent. En effet la maladie a éradiqué « les Jeannots ». Malgré cela, le CA ne propose pas de lâcher pour générer un repeuplement naturel.

Les lièvres ont été présents. Mais la sécheresse qui a sévi jusqu'à fin octobre n'a pas permis de faire de bonnes matinées et les tableaux sont à minima.

Sur le terrain on ne retrouve pas les populations de faisans et perdreaux lâchés qui ont été tous bagués et pour lesquels nous espérons vivement un retour des tableaux.

Le plan de chasse chevreuil a été réalisé à hauteur, soit 38 pièces sur 40 pièces pour l'ACCA et 5 pièces sur 6 pièces pour l'ONF.

Pour les sangliers, le tableau est meilleur puisque 86 pièces ont été réalisées, dont 10 pièces en réserve. Remercions ici les différentes équipes. Cependant, comme l'année précédente, nous avons constaté que le remplissage du cahier de battue n'était pas exhaustif. Lors de certaines battues toutes les règles de sécurité et de bienséance n'ont pas toujours été respectées.

Il faudra y remédier. Les chefs de battues devront être plus vigilants et intransigeants.

Le président rappelle l'entière responsabilité des chefs de battues.

Il rappelle aussi l'obligation pour tous les participants à la battue du port d'un effet vestimentaire fluo règlementaire sous peine d'exclusion.

Saluons encore une fois le travail de l'ombre efficace de nos piégeurs.

Souignons la bonne tenue du repas de chasse « des équipes de battues » du 16/02/2018.

Nous remercions tous les participants et aussi et surtout tous les animateurs et préparateurs de cette soirée.

Le repas annuel de l'ACCA a eu lieu le dimanche 13 mai 2018 en présence de 70 convives que nous remercions pour leur participation. Au menu: daube et grillade de sanglier préparées par un nouveau traiteur « BOSC TRAITEUR » et dont le service de son équipe a été apprécié. Le sanglier avait été abattu par l'équipe des « FRERES CURAN » qui l'ont gracieusement offert pour ce repas. Nous les en remercions. Un grand merci aux dévoués organisateurs.

PARCELLES DEVOLUES A L'ACCA

Notre AG 12 juin 2015 avait missionnée le CA pour mener à bien la mise à jour des parcelles dévolues à l'ACCA. Ce travail n'a pas pu se réaliser pour diverses raisons.

Comme l'année précédente, l'AG interpelle le CA et renouvelle sa demande, pour que cette mission soit menée à bien pour la prochaine AG de 2019.

Compte tenu de la non disponibilité des uns et des autres, ce travail n'a pu être mené à son terme.

La DDT12 nous a fait parvenir les copies des pièces essentielles de notre dossier pour comparaison avec les éléments

dont nous disposons et ensuite rencontrer M IMBERT de la FDC12 pour avancer sur la carte de nos territoires.

POJET EOLIEN SUR LA RESERVE DU G.F.A TOUREN - VINNAC

Le projet éolien dont la Mairie est partie prenante avance. Il a été créé un comité de suivi. Nous avons participé à deux réunions. Cela semble très complexe du fait d'une réglementation qui prend en compte beaucoup de critères. Malgré cela il semble important de participer.

RESERVE DU G.F.A TOUREN A VINNAC

Suite à la rencontre du mercredi 27/06/2018 en mairie et en présence de M. LE MAIRE et MM BINET JEROME, BINET THIERRY, ARAGON JEAN-CLAUDE et GARY RENE, les propriétaires nous ont confirmé leur volonté de quitter notre ACCA.

Ils ont évoqué plusieurs raisons, l'incendie de 1983, le manque de contact de notre part, certains dégâts sur leur plantation, pas de dotation en gibier ou très rare, le fait d'être toujours en « réserve ».

Sur ce dernier point, à l'origine, c'était une demande conditionnelle de leur part. Malgré notre proposition de revoir les choses, même précairement et malgré l'intervention très appuyée de M. LE MAIRE, ils sont restés fermes sur leur position de rupture.

Suite à notre courrier de décembre 2013 où nous envisagions déjà de sortir « de la réserve », peut-être aurions-nous du nous déplacer pour les rencontrer.

L'échéance du bail est au mois d'avril 2019, donc pas de souci pour la saison 2018/2019.

CHASSE DE RANDELS

Les nouvelles propriétaires, MME Stéphanie JOULIE ET MME Crystelle JOULIE ont souhaité rencontrer l'ACCA pour savoir si les accords existants précédemment pouvaient être reconduits. MM ARAGON JEAN-CLAUDE et GILHODES PASCAL, les ont rencontrées le mardi 26 juin 2018.

Sauf le fait de vérifier les éléments de cet accord qui pourraient ne plus convenir, il nous semble difficile de ne pas donner notre accord.

L'état d'esprit des personnes rencontrées semble ouvert à une autre discussion. A voir.

A L'UNANIMITE L'AG ADOPTE LE RAPPORT MORAL

** RAPPORT D'ACTIVITE 2017/2018.

Le secrétaire présente le rapport d'activité 2017/2018.

PETIT GIBIER—saison 2017/2018

BECASSE : La saison a été difficile au démarrage. Mais des prélèvements normaux ont été réalisés sur la fin de saison.

CAILLE: La saison a été très calme. Cependant quelques pièces ont été réalisées sur les plateaux en tout début d'ouverture de l'arrêté.

GRIVE : La saison a été très calme. Il faut noter cependant des passages sur décembre et janvier. Malgré la difficulté d'approche quelques pièces ont été prélevées.

FAISAN : La saison a été une fois de plus bizarre. En effet on ne retrouve pas nos lâchers dans les carniers. Quelques carcasses sont retrouvées, victimes de certains nuisibles. On revoit cependant certains oiseaux après la fermeture, pour preuve que certains se sauvent.

PERDREAU : La saison a été moyenne sur l'ensemble de la commune.

Pendant la chasse on ne retrouve pas les oiseaux lâchés, que l'on revoit après la fermeture.

PIGEON : La saison a été comme les autres années très calme. Ce gibier n'est pas recherché. Cependant on constate, sur certains tènements des passages en juin et en octobre et novembre. Quelques pièces sont quand même réalisées.

LAPIN : La saison a été catastrophique, la maladie a éradiqué les populations. Il semblerait que la saison 2017/2018 ne s'anonce pas sous les meilleures conditions, bien que l'on revioie quelques petits.

LIEVRE : La saison a été correcte. Il est dommageable pour l'ACCA que les cartes ne soient pas rendues pour avoir un décompte plus précis des prélèvements. La population est en augmentation. Espérons que cela va perdurer en 2018/2019.

Le PMA de l'ACCA est toujours en vigueur.

GRAND GIBIER—SAISON 2017/2018

CERF : La saison a été sans CERF. Le plan de chasse n'a pas été réalisé.

CHEVREUILS : Comme la saison précédente, la saison a été bizarre. Il semblait même pendant la saison qu'il pouvait y avoir problème tellement on en voyait peu. Mais, courant décembre et janvier, la situation s'est renversée. Il a été réalisé 38 chevreuils sur 40 sur l'ACCA et 5 chevreuils sur 6 sur l'ONF.

SANGLIERS : 86 sangliers ont été prélevés, dont 10 bêtes en réserve avec cependant des différences suivant les territoires.

Pas de sanglier réalisé par l'équipe de l'ACCA.

LES NUISIBLES

RENARDS : La saison a été normale. Pas de recrudescence particulière. Les piégeurs font bien leur travail

AUTRES : sans commentaire.

A L'UNANIMITE L'AG ADOPTE LE RAPPORT D'ACTIVITE

**** APPROBATION DES COMPTES 2017/2018 ET BUDGET 2018/2019.**

Le trésorier présente les comptes 2017/2018 avec force détails. Il les fait contrôler par le membre le plus âgé et le membre le plus jeune des membres présents.

Les dépenses s'élèvent à 10 816.80 euros pour 10 531.50 euros de recette.

Le résultat 2017/2018 est donc un déficit de -285.30 euros qui va impacter notre solde de trésorerie qui va s'établir à 7 509.71 euros.

Il présente également le budget 2018/2019 qui s'équilibre à 10 461.00 euros en dépenses et en recettes.

A L'UNANIMITE, L'AG DONNE QUITUS POUR CES DEUX RAPPORTS.

**** RENOUELEMENT DES MEMBRES (3 membres)**

Les membres du Conseil d'Administration se renouvèlent par tiers tous les deux ans. Une élection ayant eu lieu en juin 2016, il y a donc renouvellement cette année.

Les administrateurs renouvelables au 30/06/2018 sont : MM GUIRAL RENE, LACOMBE BENOIT, VIDAL GASTON. MM LACOMBE BENOIT et VIDAL GASTON souhaitent renouveler leur mandat.

Il est fait appel à candidat parmi les membres présents dans la salle pour compléter l'administrateur manquant.

MR LAFONT DIDIER fait acte de candidature.

La liste de renouvellement se compose donc de M. LACOMBE BENOIT, M. LAFONT DIDIER et M. VIDAL GASTON.

Cette liste est proposée au suffrage de l'AG.

A L'UNANIMITE, LES TROIS CANDIDATS SONT ELUS PAR L'AG.

**** DISPOSITIONS RELEVANT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCA.**

Le règlement intérieur précise les droits et obligations des adhérents dans le fonctionnement administratif de l'association.

Le président donne lecture des différentes propositions



REPAS DE CHASSE LE 13 MAI 2018

de modifications autorisées par le règlement intérieur faites par le CA à l'AG.

Le prix des cartes 2018/2019 ne change pas par rapport à 2017/2018.

La liste des chefs de battues est soumise à l'AG.

La liste des réserves est inchangée pour 2018/2019.

Voir document présenté et commenté pour 2018/2019.

Après discussions, demande de précisions, divergences d'interprétation et autres commentaires, ces propositions sont soumises au vote.

L'AG ADOPTE LES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR A L'UNANIMITE.

**** DISPOSITIONS RELEVANT DU REGLEMENT DE CHASSE DE L'ACCA.**

Le règlement de chasse précise les droits et devoirs des adhérents dans le fonctionnement pratique de la chasse de l'association.

Le président donne lecture des différentes propositions de modifications autorisées par le règlement de chasse.

Voir surtout l'Article 3- Chasse et gestion cynégétique

Voir document présenté et commenté pour 2018/2019.

Après discussions, demande de précisions, divergences d'interprétation et autres commentaires, ces propositions sont soumises au vote.

L'AG ADOPTE LES MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE CHASSE A L'UNANIMITE.

FAIT A VERRIERES LE VENDREDI 29 JUIN 2018.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET LEURS FONCTIONS SAISON 2018/2019

MEMBRES DU BUREAU	TELEPHONE	FONCTION	MANDAT
GILHODES PASCAL	06.77.09.77.11	PRESIDENT	01.07.2016/30.06.2022
GARY RENE	06.37.90.72.62	VICE PRESIDENT	01.07.2014/30.06.2020
LACOMBE BENOIT	06.83.46.13.38	SECRETAIRE	01.07.2018/30.06.2024
GAVEN GILBERT	06.89.94.74.61	TRESORIER	01.07.2016/30.06.2022
MEMBRES AUTRES			
ARAGON J-CLAUDE	06.87.42.15.54	MEMBRE	01.07.2016/30.06.2022
CANCE FRANCIS	06.34.52.78.16	MEMBRE	01.07.2014/30.06.2020
IAFONT DIDIER	06.29.83.59.79	MEMBRE	01.07.2018/30.06.2024
SEGURET FRANCIS	06.33.51.89.70	MEMBRE	01.07.2014/30.06.2020
VIDAL GASTON	05.65.47.69.58	MEMBRE	01.07.2018/30.06.2024

SUIVANT VALIDATION CA DU 02 JUILLET 2018

FAIT LE LUNDI 02 JUILLET 2018

Le président
GILHODES Pascal

Le secrétaire
LACOMBE Benoît



ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DE SAINT-SAUVEUR

L'association des Amis de Saint-Sauveur a tenu son assemblée générale le mardi 17 juillet 2018.

Le Président Guy CORDIER ouvre la séance à 20h50 et souhaite la bienvenue à Monsieur le Maire, qui nous honore de sa présence, et à tous les participants.

Avant de passer à l'ordre du jour, il rend hommage aux membres décédés au cours de l'exercice écoulé : Marthe GASC et Dominique PEZERAT.

Compte-rendu moral

Le Président retrace les événements qui se sont déroulés au cours de l'exercice qui a vu après trois ans d'effort l'aboutissement de notre projet grâce à la mobilisation de tout un village.

Les moments forts de cette année furent :

- ◆ l'inauguration officielle le 29 juillet 2017 où notre maire, Jérôme MOURIÈS, a coupé le ruban.
- ◆ la messe inaugurale le 30 juillet 2017.
- ◆ la journée du pain, des soupes et des trénel du 05 novembre 2017 qui a connu un vif succès.

Compte-rendu financier

Le trésorier présente ensuite les comptes de l'exercice. Il en ressort un résultat négatif de EUR 7 585,51. Le compte banque, quant à lui, affiche un solde de EUR 6 523,78

La souscription auprès de la Fondation du Patrimoine a enregistré 59 dons pour un montant net de EUR 11 523,60 auquel s'ajoutent deux subventions de EUR 2 500,00 chacune. Ces différentes sommes ont été réglées directement à la Mairie.

Il est à noter que la souscription est toujours ouverte : il est toujours temps de faire des dons en bénéficiant d'une défiscalisation.

Vote des rapports moral et financier

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité des présents.



En prévision , la rénovation de la sacristie

Les travaux à envisager

Refection de la sacristie : l'assemblée en adopte le principe mais les travaux ne débiteront pas dans l'immédiat dans l'attente de la reconstitution de la trésorerie:

Vitrine d'exposition des ornements sacerdotaux : une réflexion est en cours.

Les manifestations prévues ou à prévoir

L'assemblée décide la reconduction de la journée du pain et arrête la date du 7 octobre 2018 pour cette manifestation qui contribue de manière substantielle à la trésorerie de l'association.

Les nouvelles actions à mener, *comment assurer la pérennité de l'association ?*

Le Président et le Secrétaire rappellent qu'ils avaient, lors de la dernière assemblée générale, et confirmé lors du dernier conseil d'administration, annoncé leur démission qui sera effective à compter de ce jour.

Cependant, à titre exceptionnel et dans le but d'assurer la continuité de l'association ils reportent leur démission à la prochaine assemblée.

Renouvellement du Conseil d'Administration (Tiers sortant).

Régine AMEUR, Pierre LACOMBE et Marie-Louise MOURIÈS sont réélus à l'unanimité des présents

Questions diverses

Isabelle JASSIN, membre de la Société d'Eudes Millavoises a proposé de faire une causerie sur la vie d'Emma CALVE au château de Cabrières pensant que cela pourrait intéresser les gens de Verrières. à une date restant à convenir (septembre ou octobre 2018).

L'assemblée marque son accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUILLET 2018

A l'issue
Géné-
2018, le
réuni en



de L'Assem-
rale du 17
Conseil d'Ad-
ministration
vue de l'élec-
nouveau Bureau.



blée
juillet
s'est
tion du



**JOURNEE DU
PAIN ET DES
SOUPES
LE
07/10/2018**

Présents : Régine AMEUR, Guy CORDIER, Monique GELY, Pierre LACOMBE, Marie-Louise MOURIÈS, Pierre MOURIÈS, Claude POMIÉ, André PONS et Gaston VIDAL
Ont été réélus à l'unanimité des présents : Régine AMEUR, Président, Guy CORDIER, Trésorier : Gaston VIDAL, Secrétaire : Claude POMIÉ

**NOUS AVONS ENCORE BESOIN DE VOUS
NOUS COMPTONS ENCORE SUR VOUS**





Les rendez-vous de la rentrée

YOGA

Tous les mercredis avec Blandine à 19h30

Reprise Le 19/09/2018



DESSIN



Tous les lundis avec Nadine à partir de 18h00

Reprise Le 24/09/2018



PATCHWORK

